

Après de premières avancées pour les jeunes En Grève le 28 avril on continue !

Jusqu'au retrait du Projet de loi travail et pour de nouveaux droits pour tous.

Le gouvernement a présenté le 11 avril dernier, des mesures en faveur des jeunes. Pour les organisations UNEF, UNL, FIDL, CGT, FO, FSU, Solidaires, ces annonces sont le fruit des fortes mobilisations des jeunes, aux côtés des salariés. Mais elles ne répondent que très partiellement aux revendications portées de longue date par les organisations de jeunesse. D'abord il n'y a aucune garantie pérenne et budgétaire et ensuite les désaccords de fond demeurent sur le projet de loi.

Celui-ci conduit à une casse du Code du travail dont souffriraient les futurs et actuels salarié-es du privé. Mais les fonctionnaires, qui vivent déjà une situation dégradée, ne seront pas épargnés par la transcription évidente de certaines mesures dans leurs statuts.

En Haute-Garonne comme partout en France, depuis plus d'un mois, les étudiant-es, lycéen-nes, salarié-es, privé-es d'emploi et retraité-es sont mobilisés pour exiger le retrait du projet de loi Travail en discussion au parlement.

Le droit du travail doit aujourd'hui prendre en compte nombre d'enjeux (évolution technique et technologique, émergence de nouvelles technologies d'information et de communication, du numérique, transition écologique, évolution des besoins de la population...) et en mesurer les transformations induites sur le travail. L'enjeu est offrir des garanties et des droits en conséquence aux salariés des secteurs privé et public.

Les organisations syndicales et de jeunesse, soutenues par l'opinion publique, dénoncent l'entêtement du gouvernement à maintenir son projet de loi Travail. Il doit d'abord le retirer puis ouvrir des négociations sur les revendications des salarié-es et des jeunes: emploi, salaires et pensions, temps de travail, protection sociale, garanties collectives, conditions de travail, égalité professionnelle femme/homme, santé au travail, médecine du travail, formation, droits et libertés syndicales... Des propositions porteuses de progrès social et correspondant à la réalité du travail d'aujourd'hui et de demain.

LOI EL KHOMRI VERS DES RAPPORTS PLUS DÉTENDUS DANS L'ENTREPRISE



la sécurité des manifestants.

Dès à présent, elles appellent à l'organisation d'assemblées générales dans les entreprises et administrations pour assurer le succès de cette journée et décider de la poursuite de l'action pour obtenir le retrait de la loi et l'obtention de nouveaux droits.

Les organisations syndicales (CGT, FO, FSU, Solidaires, UET, UNEF, UNL, FIDL) appellent l'ensemble des salarié-es, privé-es d'emploi, étudiant-es, lycéen-nes, retraité-es à se mobiliser à nouveau par la grève et à participer massivement aux manifestations

le 28 avril : Toulouse 11h place A.Bernard
St gaudens 15 h place Jean Jaurès